

Projet pédagogique 2020-2021



ALSH extrascolaire



3-12 ANS



Maison de l'Enfance
Camors

SOMMAIRE

I) Comment ça marche..?

- 1- C'est où ? (P.1)
- 2- C'est quand ? (P.2)
- 3- Pour qui ? (P.2)
- 4- Avec qui ? (P.3)
- 5- Avec quels moyens ? (P.4)
- 6- Une journée à l'accueil de loisirs (P.5)

II) Une équipe...des objectifs

- 1- Du côté de la direction (P.7)
- 2- Du côté de l'équipe d'animation (P.8)
- 3- Des objectifs communs (P.9)

III) Des objectifs à l'évaluation

- Pourquoi ? (P.11)
- Comment ? (P.12)
- Quand ? (P.12)



Avant- propos...

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de la Maison de l'Enfance. Il a été élaboré en cohérence avec les intentions éducatives définies par la municipalité de Camors. C'est un document de travail et, à ce titre, un outil de référence pour toute personne travaillant régulièrement ou occasionnellement au sein de la structure. Tout animateur employé sur l'accueil de loisirs devra en prendre connaissance et marquer son adhésion aux valeurs défendues par la structure et son équipe.

La Maison de l'Enfance souhaite offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif et ludique sur leur temps de vacances.

La mise à profit des moments de jeu, de détente, de découverte, d'expérimentation, de socialisation et d'éducation s'inscrit dans une valorisation de la vie en collectivité.

Pour permettre à l'enfant d'évoluer dans le respect de son développement physique, affectif, social et intellectuel, nous tenons compte du fait que chacun a un rythme de développement qui lui est propre. Il s'agit donc de respecter ses besoins et ses désirs, de lui offrir la possibilité de s'exprimer, s'évader dans un espace imaginaire, de mettre en place des activités et des temps de découverte favorisant son épanouissement.

A ce titre, La Maison de l'Enfance aménage des espaces de vie dédiés à chaque tranche d'âges, laissant l'opportunité à chacun de se créer des repères et de s'approprier les lieux.

I) Comment ça marche..?

1- C'est où ?

✿ **Site principal** : L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) occupe les locaux de la **Maison de l'Enfance**, située au centre de la commune de Camors, rue des Cytises et à proximité des deux écoles.

La structure dispose d'une cour extérieure close, d'un jardin pédagogique et de la totalité de l'équipement avec :

- ✓ 2 salles d'activités au rez-de chaussée, une pour les 3-5 ans (avec toilettes et lavabos) et l'autre pour les 6-12 ans avec un patio espace- détente
- ✓ une salle de motricité, équipée
- ✓ 2 salles de sieste
- ✓ un grand hall voué, entre autres, aux expositions
- ✓ une cuisine
- ✓ une infirmerie
- ✓ un espace WC grands et petits
- ✓ un WC handicapé
- ✓ un WC pour les agents



- ✓ une douche
- ✓ un vestiaire destiné aux agents
- ✓ salle d'activité (et de réunion) à l'étage
- ✓ un bureau direction
- ✓ un bureau administratif avec patio

✿ **Site secondaire** : En été, les enfants âgés de 3 à 5 ans sont accueillis dans les locaux de l'**école maternelle publique Les Lutins**, situées rue principale, à 200 m de la Maison de l'Enfance. Ce afin, de répondre à une demande grandissante des familles sur la période estivale.

L'établissement met à disposition de l'ALSH :

- ✓ 1 cour extérieure close, avec espace vert et structures de jeux adaptées à la tranche d'âge
- ✓ 1 salle d'activités avec lavabos
- ✓ une salle de motricité, équipée
- ✓ 2 salles de sieste communicantes
- ✓ un grand hall
- ✓ une cuisine pédagogique
- ✓ une infirmerie matérialisée dans une des salles de sieste
- ✓ un espace WC avec douche et lavabos
- ✓ un WC handicapé
- ✓ un WC pour les agents

Les structures municipales :

➤ ***La salle du Petit Bois***

La commune de Camors dispose d'une salle polyvalente et de spectacle où des activités ludiques, théâtrales peuvent être pratiquées. De plus, du matériel vidéo et sono sont mis à disposition pour l'ALSH et peuvent servir pour des séances de films ou boum.

➤ ***Le stade municipal***

Il est utilisé pour les activités sportives telles que : le foot, les grands jeux, le tennis, la pétanque...

➤ ***Le jardin intergénérationnel***

Situé en centre bourg, Il dispose d'un terrain de boules bretonnes, deux tables de ping-pong, un baby-foot, une balançoire, une structure de jeux pour tout-petits, un théâtre de plein air et une cabane à livres.

➤ ***Le city stade***

Proche du stade, c'est un nouvel espace sportif comprenant un plateau multisports permettant la pratique de football, basket et volley.

➤ ***Le pump-track***

A proximité immédiate du city stade, il est destiné à la pratique d'activités de sports de glisse (skateboard, BMX...)



L'environnement local :

La forêt de Camors est accessible à pied (10 min) et nous offre un large panel pour les activités de pleine nature (parcours santé et d'orientation, étang, promenades, mini -golf, grands jeux...)

2- C'est quand ?

L'ALSH est ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30 durant les vacances scolaires, excepté celles de Noël ainsi que trois semaines en août.

Un accueil du matin et du soir (garderie facturée en supplément) a lieu de 7H30 à 9H et de 17H30 à 19H.

Soit une amplitude horaire de 7h30 à 19h.

L'inscription se fait à la demie- journée (avec ou sans repas) ou à la journée complète.

L'accueil à la demi-journée permet aux familles de déposer ou de récupérer leur enfant entre 11h30 et 12h00 et 13h15 et 14h (excepté les jours de sorties).

L'ALSH organise également des séjours courts en été (entre 2 et 4 nuitées)

3- Pour qui ?

La Maison de l'Enfance accueille l'enfant dès le début de sa scolarité et jusqu'à l'âge de douze ans. En ce sens, l'équipe agit en fonction des besoins et caractéristiques de chacun.

On retrouve deux groupes distincts avec des actions et un programme adaptés à chaque tranche d'âge.

- Les enfants de **3 à 5 ans** démontrent un besoin de se nourrir de l'imaginaire. Ils apprécient l'accès aux ateliers libres ou ils peuvent mettre en pratique leurs talents d'imitateur, découvrir un livre, vivre de nouvelles expériences.
L'enfant exprime également ces facultés à travers le jeu de faire semblant, un objet d'utilisation fonctionnelle peut alors se transformer en élément de jeu.
- Les enfants âgés de **6 à 12 ans**, développent, quant à eux, une grande curiosité pour le monde réel, ils affectionnent l'apprentissage par la découverte.

C'est une période où ils ont besoin de se mesurer, ils alimentent leur culture générale et sont avides d'expériences en tout genre. De plus, l'enfant de cet âge est plus agile. Les activités peuvent être plus complexes, il peut, par conséquent, envisager un petit projet et le mener à bien.

De plus, le développement intellectuel lui permet d'acquérir une capacité de concentration plus importante. Ainsi, comme il apprend à lire et à écrire, son langage s'étoffe. C'est une phase où, à partir de choses concrètes, il peut appréhender des notions complexes.

Quant à son développement affectif et social, l'enfant a besoin de partager, de collaborer et d'échanger avec les autres enfants et adultes. Les parents ne sont plus pour lui l'unique référence. Il a de l'intérêt pour la vie de groupe et aspire à élargir sa cellule sociale.



4- Avec qui ?

L'équipe d'encadrement se compose :

- ✓ D'une directrice, titulaire d'un BEATEP « activités sociales et vie locale »
- ✓ D'une adjointe de direction, titulaire du BPJEPS « loisirs tous publics »
- ✓ D'une équipe d'animateurs, titulaires ou stagiaires BAFA ou BAPAAT, possédant des qualifications diverses (activités physiques et sportives, environnement, arts et spectacle...)
- ✓ D'intervenants extérieurs (en cohérence avec les projets en cours)

Au sein cette équipe, les animateurs titulaires de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (PSC1) assumeront également le rôle d'assistant sanitaire.

Rôle et fonctions de l'assistant sanitaire (sous l'autorité de la direction) :

- Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident
- Organiser l'infirmerie et tenir à jour les trousse de premiers soins
- Informer les membres de l'équipe de l'existence d'allergies
- S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux
- Recueillir et assurer le suivi des traitements médicamenteux



De plus, il doit être à l'écoute des enfants. Il contribue à gérer l'affectif et assure leur bien-être psychologique par une veille discrète mais efficace

- Encadrement – de 6 ans: **1 animateur pour 8 enfants**
Capacité : 24 enfants / 32 en été
Soit 3 à 4 animateurs au total
- Encadrement + de 6 ans: **1 animateur pour 12 enfants**
Capacité : 24 enfants (hors séjours)
Soit 3 animateurs au total

L'ALSH est ouvert vers l'extérieur. Des partenariats sont mis en place avec des bénévoles et des institutions locales qui peuvent faire profiter de leur savoir-faire et de leurs expériences dans le cadre de projets d'animation établis. La Maison de l'Enfance souhaite également favoriser l'échange avec les parents pour lui donner une dimension conviviale et familiale.

5- Avec quels moyens ?

➤ Le matériel

Le matériel usuel dans les deux salles appartient à la structure. Les jeux peuvent donc être utilisés par tous.

Le matériel pédagogique est également en libre accès.

Le matériel de sport (tapis, trampoline, poutres...) est à disposition des animateurs.

L'ALSH à libre accès à la médiathèque de Camors. Des livres et des CD à destination des enfants et de l'équipe peuvent être empruntés. Une carte nominative est délivrée à chaque animateur qui devient responsable de ses emprunts.



Un budget est alloué annuellement par la commune afin d'assurer le fonctionnement et de répondre aux besoins inhérents aux projets de l'ALSH (matériel, sorties, transport).

➤ **Le transport**

A chaque vacances, une, voire deux sorties hebdomadaires sont programmées à la journée ou à la demie -journée.

Le transport est assuré par le voyageur Le Divenah de Pluvigner ainsi que par le minibus (9 places) mis à disposition de la commune, lorsque la distance et le nombre d'enfants concernés le permettent.

➤ **La restauration**

Les repas sont élaborés par un cuisinier et pris au restaurant scolaire. Lors des sorties, un pique-nique est préparé par ses soins.

Les allergies et régimes alimentaires lui sont systématiquement communiqués par la direction de la Maison de l'Enfance.

6- Une journée à l'Accueil de Loisirs, c'est comment ?

○ **En bref ...**

Quand ?	Quoi ?	Pour qui ?
7h30 - 8h45	Accueil échelonné (garderie) Ateliers libres	Tous
8h15	Collation	Les enfants qui le souhaitent
8h30	Séparation des petits et grands	Tous
9h - 9h30	Regroupement, appel, présentation des activités de la matinée	Par groupes
9h30-9h45	Rituel du matin	Tous
10h-11h	Activités encadrées	3-5 ans
10h-11h30	Activités encadrées	6-12 ans
11H15 à 11H30	Aération Les passerelles rejoignent les grands	3-5 ans
11H30 à 11h50	Aération	6-12 ans
11h45-12h45	Déjeuner	3-5 ans
12h-13h	Déjeuner	6-12 ans
13h-14h45	Sieste/repos	3-4 ans
13h15-14h00	Temps calme	5-12 ans
14h00-14h30	Jeux libres extérieurs	5-12 ans
14h30-16h15	Activités encadrées	5-12 ans
14h45-16h15	Activités encadrées	4-5 ans
16h30-17h	Goûter	Tous
17h30- 19h	Départ échelonné (garderie) Ateliers libres	Tous



Mais encore..?

LA JOURNEE TYPE POUR LES 3-5 ans c'est :

- **Accueil échelonné (garderie) de 7h30 à 8h45**, permettant aux familles de s'organiser en fonction de leurs horaires et du rythme de leur enfant. Les « ateliers libres » permettent une arrivée en douceur, un **accueil personnalisé et soigné**. Il s'agit là d'être disponible pour le parent, d'accompagner l'enfant à poser ses affaires, de le rassurer. Le diriger vers un atelier afin de faciliter la séparation (faire diversion !) (dessins, coin lecture, jeux...).
- **A 8h15 une petite collation** (céréales + 1 verre de jus de fruits) est proposée aux enfants accueillis jusqu'à cette heure-là, afin d'éviter la baisse d'énergie avant le déjeuner.
- **Regroupement, appel, présentation de 9h à 9h30** : regrouper les enfants, faire l'appel, présentation des animateurs, des enfants et du programme de la journée puis petites chansons, danses, comptines, histoires....
- **9h30-9h45** : « Choré ». Avant le début de chaque vacance, une danse du centre est imaginée par les animateurs et donne lieu à un démarrage tonique de la journée, en présence de tous les enfants. Un rituel incontournable pour les habitués de la MDE !
- **Activités de 10h à 11h00**. Il est du ressort des animateurs de s'adapter au thème choisi au préalable et de concevoir un programme d'animation en cohérence avec celui-ci, en y mettant leurs touches personnelles et en y apportant leurs compétences respectives. Chaque animateur doit proposer son atelier afin que l'enfant puisse avoir le choix. Attention, un enfant de cet âge ne se concentre pas longtemps (20 mn d'affilée en moyenne), ne pas hésiter à les captiver en les menant dans un imaginaire et à faire des pauses.
- **Pause extérieure 11h15 à 11h30. Le groupe « Passerelle » (futurs CP) rejoint ensuite le groupe des grands.**
- **Repas de 11h45 à 12h45 (pour les 3/5 ans)**. Le temps du midi est un moment privilégié pour les enfants. Les animateurs doivent apprendre aux enfants à respecter les lieux et les personnes qui y travaillent. Faire attention à ce qu'ils mangent correctement, débarrassent leurs tables et ne gaspillent pas la nourriture. Essayer de faire goûter les enfants à chaque plat ! Responsabiliser les enfants au maximum (se servir, couper seuls...). Les animateurs se doivent de laisser la cantine dans un état de propreté satisfaisante.
Attention aux allergies et régimes alimentaires, le directeur fera un point au préalable avec les animateurs. Départ de la cantine 12h50.
- **Temps calme/sieste de 13h00 à 14h30** (en fonction des besoins des enfants), réveil échelonné pour les enfants (15h au plus tard). Pour ceux qui ne dorment pas, il est important qu'ils s'allongent 1 heure (**temps endormissement pour certains : 45 mn !**)
Lors des sorties à la journée, un coin sieste est systématiquement aménagé à l'ombre (ou sous tonnelle) -draps, doudous...- : durée 1h minimum.
- **Activités de 14h30 à 16h30**. Comme le matin, les enfants doivent tous trouver satisfaction dans la journée, ne pas faire des activités manuelles le matin + l'après-midi (alterner).



- **Goûters 16h 30 à 17h.** Choisir un endroit où tout le monde goûte dans **le calme et la bonne humeur**. Un animateur par jour est désigné pour en assurer la préparation (16h15) avec l'aide de 2 enfants.
- **Départs échelonnés (garderie) 17h30-19H.** Attention, les enfants sont en temps « d'activités libres » mais il est important que dès qu'un parent arrive, les animateurs sachent où il se trouve, bien entendu. **Etre vigilant jusqu'en fin de journée !!!** Profiter de ce moment pour qu'un animateur commence à ranger la salle, **les autres continuent à s'occuper des enfants.**

LA JOURNEE TYPE POUR LES 6-12 ans c'est :

Le même déroulé, excepté les horaires de repas et les temps d'activités dirigées (plus longs).

Soyez vigilants à bien pointer les arrivées et les départs car nous facturons la garderie de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 19h00 (pointage tablette + par écrit sur listes).

II) Une équipe... des objectifs.

1- Du côté de la direction

→ Rôle et fonctions de la direction :

• Conduite de projets

- Etre garant des valeurs éducatives
- Elaborer, mettre en vie et évaluer un projet pédagogique

• Gestion administrative et budgétaire

- Veiller au bon fonctionnement de l'ALSH (temps, matériel, sécurité...)
- Rédiger, tenir à jour les documents administratifs et comptables, les bilans d'activités
- Gérer les présences (effectifs enfants, animateurs...)

• Communication

- Etablir des relations de qualité avec les parents, les partenaires, les élus et les institutions
- Promouvoir les projets de la structure (mailing, presse, site internet, plaquettes, affichage, bulletin municipal...)
- Animer les temps de concertation avec l'équipe

• Gestion de l'équipe d'encadrement

- Favoriser la concertation au sein du groupe et gérer les éventuels conflits
- Former, conseiller, accompagner les animateurs, stagiaires ou non
- Coordonner et planifier l'organisation de la structure



- Veiller au bon déroulement des projets et au respect des **principes d'encadrement (se référer à l'annexe A.4)** instaurés et auxquels chacun des agents s'est engagé au préalable, à savoir être garant des règles et principes établis en termes de :

✿ **ROLE EDUCATIF :**

- ❖ Sécurité
- ❖ Qualité de l'accueil
- ❖ Responsabilité
- ❖ Autorité et respect
- ❖ Prise en compte des individualités
- ❖ Communication constante (enfants/parents/équipe)

✿ **RESPECT DU PROJET (but, finalités, objectifs, moyens)**

➤ La qualité d'une animation passe obligatoirement par :

- ❖ L'intérêt qu'elle constitue pour l'enfant
- ❖ L'adéquation avec la tranche d'âge
- ❖ Une préparation systématique
- ❖ Une présentation claire (donner envie)
- ❖ Une finalisation
- ❖ Une mise en valeur
- ❖ Une évaluation

✿ **OBLIGATION DE RESERVE**

En aucun cas, une situation familiale ou une problématique propre à un enfant ne devra être divulguée à l'extérieur de la structure, à une tierce personne.

2- Du côté de l'équipe d'animation

L'animateur doit permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre de détente et de loisir, Ils mettent leur savoir, patience et disponibilité au service des enfants.

Tout au long de la journée, les animateurs sont responsables de la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Ils doivent proposer des activités adaptées et qui permettent la découverte de nouvelles pratiques **(se référer à l'annexe A.1)**

Leur investissement auprès des enfants est permanent (c'est un vrai métier) qui nécessite de la recherche, du renouveau, un investissement conséquent et une perpétuelle remise en question.

L'animateur est un acteur éducatif qui doit avoir pour principal objectif le bien-être et l'épanouissement du public sur ses temps de loisirs.



→ Rôle et fonctions de l'animateur (diplômé ou stagiaire BAFA) :

- Préparation et animation d'activités en accord avec le projet pédagogique
- Imaginer, concevoir et mettre en œuvre un projet d'activité (**se référer à l'annexe A.2**)
- Gérer et animer (donner de la vie) les ateliers tout en développant l'autonomie des enfants
- Connaître chaque enfant du groupe et être reconnu comme animateur référent
- Savoir adapter une activité et la modifier en fonction des enfants
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Sensibiliser l'enfant à la vie collective
- Communiquer, échanger avec les enfants et avec les adultes du groupe

- Encadrement du groupe des accueils de loisirs

- En veillant à ce que la sécurité physique et affective des mineurs soit en permanence assurée
- En respectant et en faisant respecter la réglementation

Les enfants seront sous la responsabilité de l'animateur BAFA pendant toute la durée des activités, qu'elles aient lieu à l'intérieur ou à l'extérieur des sites

3- Des objectifs communs

En réponse et en cohérence avec les intentions éducatives de la commune, nous agissons avec les axes pédagogiques suivants :

a/ Intention éducative : favoriser le bien-être de l'enfant

- **Objectif général : Respecter le rythme et les besoins physiologiques de chaque enfant**

Et pour y arriver, je vais...

- **Permettre à l'enfant de s'intégrer à sa manière**

- ⚡ Décloisonner les groupes
- ⚡ Utiliser les différents espaces
- ⚡ Respecter le droit de ne rien faire
- ⚡ Proposer plusieurs pôles d'activités

- **Assurer un accueil de qualité, tant affectivement que matériellement**

- ⚡ Faciliter le moment de séparation avec la famille
- ⚡ Mettre une musique douce dans le hall et la salle d'accueil
- ⚡ Jouer avec les enfants
- ⚡ Rester disponible et à l'écoute
- ⚡ Aménager l'espace « relax »



➤ **Etre attentif à l'état physique et émotionnel de l'enfant**

- ✚ Fractionner les temps d'activités en fonction de l'attention
- ✚ Diversifier la journée en alternant les activités « calmes » et les activités « dynamiques »
- ✚ Rester en permanence à l'écoute des enfants, de leurs besoins, leurs désirs, leurs difficultés ou particularités (famille, santé, ...)
- ✚ Proposer de s'allonger à l'infirmierie
- ✚ Inviter à se détendre dans l'espace « relax »

➤ **Animer des temps calmes et de repos quotidiennement**

- ✚ Proposer des espaces différents chaque jour
- ✚ Raconter une histoire
- ✚ Mettre une musique douce et apaisante
- ✚ Aménager un espace propice au bien-être
- ✚ Mettre à disposition une sélection d'ouvrages enfance et jeunesse

b/ Intention éducative : Aider l'enfant à prendre sa place dans la société

Objectif général : participer à la prise de responsabilité de l'enfant

Et pour y arriver, je vais...

➤ **Apprendre à l'enfant la notion de respect et de tolérance**

- ✚ Proposer des jeux et sports collectifs qui développent le relationnel, l'esprit d'équipe
- ✚ Faire ranger le matériel et les locaux après chaque utilisation
- ✚ Faire des rappels fréquents des règles de vie
- ✚ Etre attentif à l'acceptation et l'intégration de chacun
- ✚ Ne tolérer aucune forme de violence, qu'elle soit verbale, physique ou psychologique

➤ **Instaurer la participation de l'enfant tout au long de la journée**

- ✚ Impliquer les enfants au nettoyage après le repas et le goûter
- ✚ Inviter les enfants à s'inscrire au planning « vie quotidienne » chaque matin
- ✚ Mettre à disposition un sceau avec des éponges pour le nettoyage des salles
- ✚ Donner la possibilité de s'exprimer et d'être écouté

➤ **Développer l'autonomie de l'enfant**

- ✚ Définir des responsables quotidiennement dès la Grande Section (garants du trajet, du service et du comportement des copains pendant le repas)
- ✚ Apprendre à partager équitablement la nourriture
- ✚ Inciter à couper sa viande dès la Moyenne Section
- ✚ Laisser les enfants débarrasser et nettoyer leurs tables dès la Grande Section
- ✚ Inciter à utiliser la fourchette dès la petite section
- ✚ Proposer des activités inspirées de la pédagogie Montessori
- ✚ Aménager les locaux avec des espaces identifiables
- ✚ Positionner les photos sur les portes manteaux
- ✚ Accompaner mais ne jamais faire à la place



c/ Intention éducative : favoriser la construction de sa personnalité

Objectif général : Inviter à la prise de parole

Et pour y arriver, je vais...

➤ **Permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer au sein d'un groupe**

- ✚ Aménager des espaces de libre parole
- ✚ Evaluer les activités avec les enfants
- ✚ Programmer des temps « humeur du jour »
- ✚ Proposer des jeux d'expression
- ✚ Programmer des réunions d'enfants

➤ **Développer l'esprit critique de l'enfant**

- ✚ Organiser des temps de débat
- ✚ Programmer des sorties culturelles
- ✚ Proposer des ateliers philosophiques

➤ **Donner la possibilité à l'enfant de prendre des décisions en ayant le choix**

- ✚ Proposer des activités de différentes natures
- ✚ Aménager des espaces de jeux libres
- ✚ Laisser la possibilité de ne pas participer aux activités encadrées
- ✚ Programmer des ateliers « tournants »

d/ Intention éducative : rendre accessible les structures et les activités au plus grand nombre

Objectif général : favoriser l'ouverture vers l'extérieur

Et pour y arriver, je vais...

➤ **Développer la communication envers les familles**

- ✚ Afficher les programmes d'activités
- ✚ Exposer régulièrement les travaux des enfants
- ✚ Afficher les informations avant des sorties ou événements
- ✚ Transmettre les informations par mails
- ✚ Tenir à jour le site de la commune (articles, photos, plaquettes...)
- ✚ Echanger avec les parents sur la journée de l'enfant
- ✚ Utiliser le cahier de transmission d'informations
- ✚ Inviter les familles à participer aux événements

➤ **Mettre en valeur les richesses du territoire**

- ✚ Faire des partenariats (associations, bénévoles...)
- ✚ Participer aux événements culturels et de loisirs se déroulant sur la commune et ses environs
- ✚ Utiliser le réseau associatif local
- ✚ Programmer des animations de découverte du patrimoine
- ✚ Utiliser les infrastructures et l'environnement local
- ✚ Programmer des animations en lien avec le territoire



➤ Développer des actions culturelles

- ✚ Proposer des activités artistiques
- ✚ Découvrir des expositions
- ✚ Rencontrer des artistes
- ✚ Programmer des ateliers « comment ça marche ? »
- ✚ Réaliser des œuvres s'inspirant d'artistes
- ✚ Faire intervenir des professionnels
- ✚ Programmer des animations avec la Médiathèque de Camors
- ✚ Organiser des séjours à thèmes
- ✚ Découvrir des spectacles

III) Des objectifs... à l'évaluation

○ Pourquoi...?

Dans nos missions quotidiennes, l'évaluation de nos actions est primordiale afin de toujours proposer un service de qualité et ne pas tomber dans l'animation dite « occupationnelle ».

Evaluer c'est...confronter un ensemble d'actions aux effets produits sur le public

(se référer à l'annexe A.3)

Mais aussi...

- Proposer des évolutions
- Remédier aux situations problématiques
- Vérifier la pertinence et la cohérence des actions
- Avancer en équipe

○ Comment...?

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet.

Voici quelques exemples...

- Comment s'est déroulée la gestion des temps calmes ?
- L'activité a-t-elle favorisé la participation ?
- Des espaces de débats ont-ils été animés ?
- Mon programme d'animation était-il varié ?
- Des espaces de jeux différents ont-ils été aménagés ?
- L'activité était-elle adaptée à mon public ?
- L'avis des enfants a-t-elle été pris en compte ?
-

○ Quand...?

L'évaluation de nos objectifs pédagogiques se fera tout au long des vacances à travers :

- La mise en place de réunions hebdomadaires
- Des temps d'échange avec les enfants
- Une évaluation des activités
- L'écriture d'un bilan de centre par la direction après les vacances

